

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire,

Conformément à l'article L. 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, convoque le Conseil Municipal en session ordinaire le :

Jeudi 7 avril 2022 à 19h00

Salle du Conseil Municipal
(Médiathèque Municipale – Rue des Ecoles)

Conformément à la loi n°2020 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, les élus sont informés que les membres du conseil municipal peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

ORDRE DU JOUR:

> DELIBERATIONS

*** FINANCES**

- 1- Compte de gestion 2021
- 2- Compte administratif 2021
- 3- Affectation du résultat 2021
- 4- Fiscalité locale vote des taux 2022
- 5- Budget primitif 2022
- 6- Autorisation de programme/crédit de paiement de l'opération ASTROLAB

> QUESTIONS ORALES

Yves CADAS